

AVIS IMPORTANT

Le 1^{er} août 2016

Objet : Tolérance de stationnement durant les travaux majeurs de reconstruction de la rue Stephens (entre Beurling et LaSalle), de la rue Bannantyne (entre LaSalle et Stephens) et de la rue Monteith (entre Stephens et Valiquette)

Madame, Monsieur,

La Ville de Montréal continue les travaux de reconstruction des rues précitées entamés en juin 2016.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'entrepreneur de la Ville installera une signalisation temporaire interdisant le stationnement des deux (2) côtés de la section de rue touchée par les travaux. Nous vous demandons de respecter l'interdiction et la signalisation qui sera mise en place.

Comme mesure **temporaire**, le stationnement sera autorisé en tout temps sur les deux (2) côtés des rues suivantes (voir plan ci-joint) :

Tolérance de stationnement valide jusqu'au		
Rue Valiquette	entre le boulevard LaSalle et la rue Beurling	28 octobre 2016
Rue Rolland	entre le boulevard LaSalle et la rue Beurling	28 octobre 2016

Durant ces périodes, l'arrondissement n'émettra donc pas de constats d'infraction en rapport avec la réglementation régie par les panneaux habituels concernant l'entretien de ces rues.

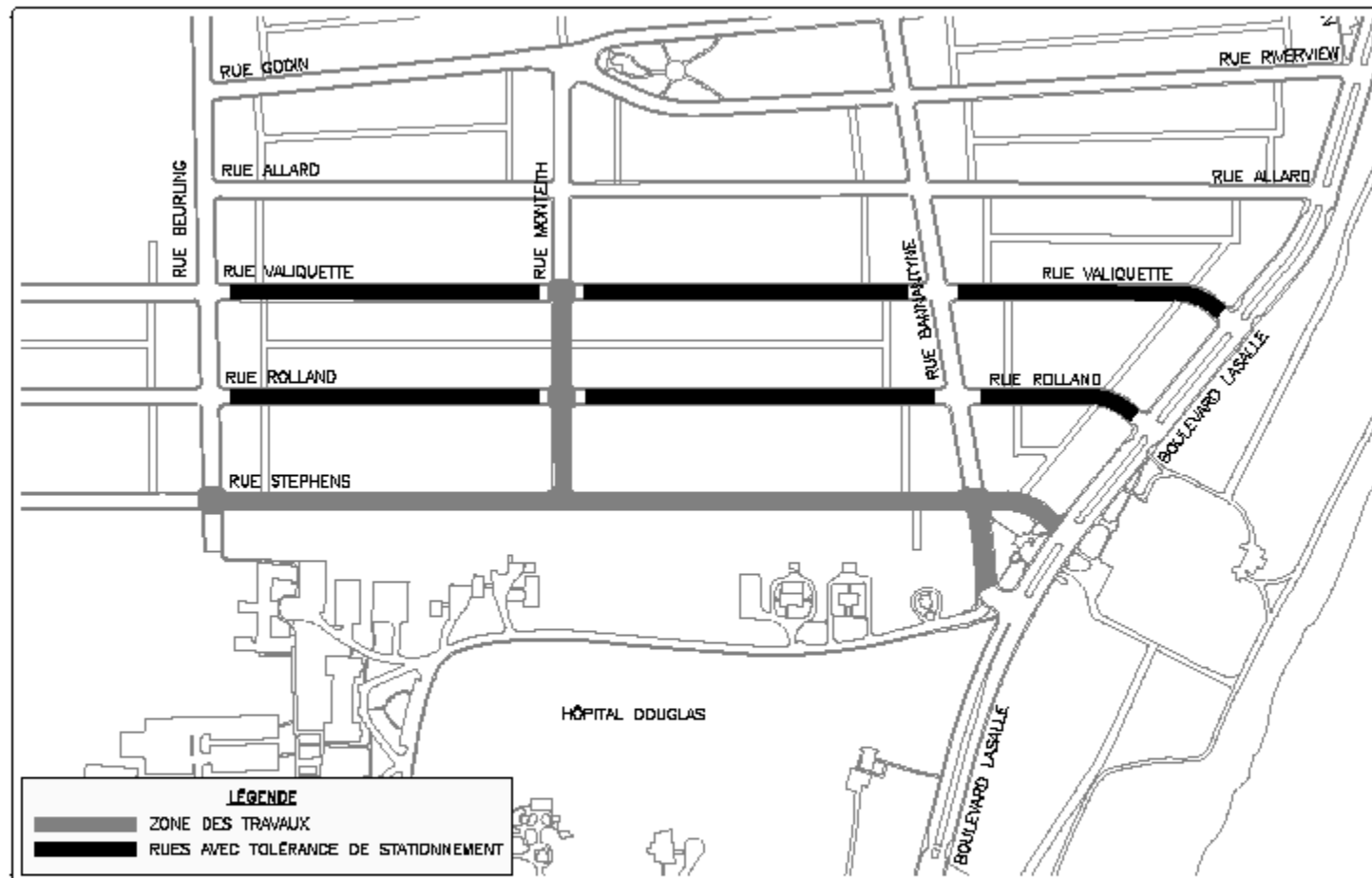
Cependant, vous devez **respecter toutes les autres interdictions** de stationnement (bornes d'incendie, arrêts d'autobus, etc.) et s'il y a lieu, **payer les droits de stationnement** (parcomètre) selon l'horaire habituel, soit de 9 h à 18 h, les lundis, mardis, mercredis et samedis et de 9 h à 21 h, les jeudis et vendredis.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 3-1-1.

p.j. Plan de la zone des travaux et des rues avec tolérance de stationnement

English available on request



RECONSTRUCTION DE LA RUE STEPHENS
 ZONE DES TRAVAUX ET RUES AVEC TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT
 VALIDE DU 20 JUILLET AU 28 OCTOBRE 2016

DIVISION INGÉNIERIE

DESSINÉ PAR : SIMON THOUIN, tech.	ÉCHELLE : 1 = 4000
DATE : 2016-07-14	PLAN No :
APPROUVÉ PAR : JEAN-FRANÇOIS DUTIL, Ing.	APPROUVÉ PAR :